



FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Initier à l'équitation éthologique

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié

La certification s'adresse aux animateurs et enseignants d'équitation titulaires d'une certification professionnelle de niveau 3 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres et inscrite à l'annexe II-1 du code du sport qui fixe la liste des certifications professionnelles permettant d'encadrer les activités physiques et sportives contre rémunération (profession réglementée par l'article L212-1 du même code).

Les compétences visées permettent aux titulaires la conduite d'activités d'intégration de la pratique de l'équitation éthologique au sein d'un club et de conception, d'encadrement en sécurité et d'évaluation d'un dispositif pédagogique adapté aux besoins des pratiquants souhaitant s'initier à l'équitation éthologique* et préparer les « savoirs d'équitation éthologique » ** 1 et 2 de la Fédération Française d'Equitation.

* Les centres équestres adhérents à la FFE reçoivent des pratiquants toujours plus désireux de connaître et de comprendre le cheval, mais aussi de communiquer avec lui, souhaitant ainsi nouer une relation de complicité, privilégier la coopération et faire de lui un compagnon. Cette approche a été formalisée par la FFE à travers le développement de l'activité dite « d'équitation éthologique », fondée sur l'étude du comportement du cheval pour en faciliter la compréhension, afin de s'adapter à lui et de mieux communiquer avec lui.

** La formation et l'évaluation des pratiquants en équitation éthologique sont mises en œuvre grâce au dispositif des « savoirs d'équitation éthologique » qui se décline du Savoir 1 au Savoir 5.

Ce dispositif est consultable sur le site de la FFE : [les savoirs éthologiques](#)

RÉFÉRENTIELS

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
		Modalités d'évaluation	Critères
Intégration de la pratique de l'équitation éthologique au projet pédagogique de la structure équestre	<p>C1- Élaborer un plan d'action pour développer la pratique de l'équitation éthologique au sein d'une structure équestre en identifiant les objectifs éducatifs et les valeurs éthiques à promouvoir et les besoins des différents publics, y compris les personnes en situation de handicap.</p> <p>C2- Collaborer avec l'équipe de la structure équestre pour favoriser l'adhésion à l'approche éthologique en partageant les principes fondamentaux et les bénéfices de cette approche, en encourageant la participation et la contribution de chacun.</p> <p>C3- Sensibiliser les pratiquants aux bénéfices de l'approche éthologique pour susciter leur adhésion et leur engagement en valorisant les bienfaits sur le bien-être des équidés et la qualité de la relation humain-équin.</p> <p>C4- Faire évoluer sa pratique professionnelle pour optimiser le bien-être des équidés et la qualité de la relation lors des différentes interactions (pansage, manipulation, travail et éducation, ...) en mobilisant les techniques et les connaissances issues de l'éthologie.</p>	<p>Modalité A : Présentation orale d'un plan d'action d'intégration de l'équitation éthologique à la structure équestre</p> <p>La modalité A permet la certification des compétences C1 à C4.</p> <p>La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du Jury.</p> <p>a) Le candidat présente pendant 10 minutes au maximum un projet visant à développer une activité d'initiation à l'équitation éthologique dans une structure équestre.</p> <p>b) La présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes au maximum avec les évaluateurs.</p>	<p>CR1 : Pertinence et exhaustivité du plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Un diagnostic initial de la situation de la structure équestre et des besoins spécifiques des pratiquants, y compris des publics en situation de handicap, est présenté Les valeurs éthiques spécifiques à l'approche éthologique sont déclinées en lien avec le projet de la structure Les objectifs définis dans le plan d'action sont clairs et précis Les moyens pour mettre en œuvre et évaluer le plan d'action sont définis et réalistes <p>CR2 : Efficacité de la collaboration et de l'adhésion</p> <ul style="list-style-type: none"> Les informations partagées sur les principes fondamentaux de l'équitation éthologique sont claires et permettent de saisir les enjeux de l'approche éthologique. Les bénéfices en matière de sécurité et de qualité de vie au travail sont présentés La contribution de l'équipe à la conception du plan d'action est démontrée. Les modalités de l'évaluation de l'adhésion de l'équipe sont formalisées <p>CR3 : Efficacité de la sensibilisation aux bénéfices de l'approche éthologique</p> <ul style="list-style-type: none"> Les informations partagées mettent en avant les avantages de l'approche éthologique pour le bien-être des équidés et la qualité de la relation humain-équin. Les éléments de langage et l'argumentaire utilisés sont compréhensibles par un public non-spécialiste. Les modalités de l'évaluation de l'adhésion des pratiquants sont formalisées. <p>CR4 : Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> L'impact de l'approche éthologique sur l'évolution du positionnement éthique et déontologique est illustré au moyen d'exemples. L'impact de l'approche éthologique sur l'évolution des pratiques professionnelles est illustré au moyen d'exemples.

<p>Préparation de cycles, de séances d'initiation à l'équitation éthologique</p>	<p>C5- Concevoir un cycle, une séance d'initiation à l'équitation éthologique pour favoriser la compréhension mutuelle entre le cavalier et le cheval, en planifiant des exercices à pied basés sur le langage corporel équin, en respectant le bien-être animal et les exigences de sécurité et en anticipant les besoins des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.</p> <p>C6- Sélectionner des chevaux adaptés pour le travail à pied pour assurer une interaction harmonieuse et sécurisée, en évaluant leur comportement naturel, leur réceptivité et leur niveau d'éducation aux méthodes de l'équitation éthologique.</p>	<p style="text-align: center;">Modalité B : Conduite de séance d'initiation à l'équitation éthologique</p> <p>La modalité B permet la certification des compétences C5 à C10</p> <p>La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du Jury.</p>	<p>CR5 : Pertinence et efficacité du programme d'initiation à l'équitation éthologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs d'apprentissages proposés respectent le programme fédéral des savoirs éthologiques 1 et 2. • Les besoins spécifiques des pratiquants débutants, y compris en situation de handicap, sont pris en compte dans le choix des mises en situation. • Les exercices utilisés sollicitent l'utilisation du langage corporel des pratiquants et des chevaux pour améliorer la communication et favorisent la découverte de la compréhension mutuelle entre le cavalier et le cheval. • La succession des exercices permet la découverte progressive des techniques de l'équitation éthologique. • Les exercices proposés prennent en compte le bien-être des chevaux tout au long du programme. <p>CR6 : Pertinence et sécurité dans le choix des chevaux pour le travail à pied en équitation éthologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équidés choisis sont réceptifs aux techniques de l'équitation éthologique. • Les comportements des équidés choisis permettent une interaction en sécurité et en confiance.
<p>Conduite de séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied</p>	<p>C7- Communiquer les principes de l'éthologie équine aux participants pour créer une base de compréhension des équidés, en expliquant leurs spécificités sensorielles, leur mode de vie, leurs besoins fondamentaux et leurs interactions sociales.</p> <p>C8- Démontrer les techniques d'équitation éthologique pour enseigner des interactions respectueuses du comportement des équidés, en illustrant les exercices avec des explications sur les principes de l'approche éthologique.</p> <p>C9- Superviser les interactions cheval-cavalier pour garantir une communication claire et respectueuse, en observant attentivement les réactions des équidés, en guidant les cavaliers dans leurs gestes et attitudes et en adaptant les exercices en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap.</p>	<p>Le thème de la séance, portant sur l'un des objectifs d'apprentissage des savoirs 1 à 2, et le public sont précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation de la séance.</p> <p>Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les pratiquants ;</p> <p>Il n'y a pas de remise de plan de séance aux évaluateurs.</p> <p>a) Le candidat conduit tout ou partie d'une séance d'initiation à l'équitation éthologique pour 2 ou 3 pratiquants pendant 30 minutes au maximum, incluant une démonstration technique commentée des exercices proposés ;</p> <p>b) La séance est suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes maximum permettant au candidat, de justifier ses choix techniques et pédagogiques et le cas échéant de proposer des pistes d'amélioration et/ou de remédiation</p>	<p>CR7 : Cohérence de la contextualisation des connaissances en éthologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'introduction de la séance présente les connaissances en éthologie équine mobilisées lors de la séance. • Les fondamentaux pour établir une relation harmonieuse avec les équidés sont rappelés. • Les comportements ou réactions des équidés sont expliqués tout au long de la séance • Les progrès dans la compréhension mutuelle équidés- cavaliers sont valorisés. • Les feed-back positifs interviennent au moment opportun. • Les pratiquants sont capables de reformuler les principes abordés lors de la séance <p>CR8 : Pertinence et efficacité de la démonstration des techniques d'équitation éthologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le langage verbal et corporel est clair et cohérent au regard du comportement du cheval, des objectifs visés et du matériel utilisé. • La démonstration technique est exécutée dans le respect du bien-être de l'équidé. • Les commentaires accompagnant la démonstration technique permettent la compréhension des notions abordées par un public s'initiant à l'équitation éthologique. • Les pratiquants reproduisent correctement les étapes et les procédures démontrées <p>CR9 : Efficacité de l'accompagnement des couples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consignes données aux participants sont claires et permettent une communication respectueuse des équidés. • Un feed-back portant sur la qualité de la relation équidé-cavalier est proposé aux participants à l'issue de chaque exercice. • Des conseils appropriés favorisent une bonne connexion entre chaque pratiquant et son équidé. • Les pratiquants en difficultés relationnelles avec les équidés sont repérés et guidés • Les exercices sont adaptés en fonction de l'état physique et émotionnel des équidés. • Le niveau de difficulté des exercices est adapté en fonction des progrès ou des difficultés des pratiquants. • Les activités sont ajustées, le cas échéant, aux personnes en situation de handicap.
<p>Évaluation de séance d'initiation à l'équitation éthologique</p>	<p>C10- Evaluer les acquis spécifiques à l'approche éthologique pour adapter le processus d'initiation, en analysant les retours des participants et l'évolution des dynamiques relationnelles.</p>		<p>CR10 : Pertinence de l'évaluation de l'impact de la séance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les questions posées aux participants lors du bilan favorisent l'expression de leur ressenti et leur satisfaction par rapport à l'approche éthologique. • Les participants expriment en quoi les notions abordées lors de la séance permettent d'améliorer leur relation à l'équidé. • Le bilan de la séance présente une analyse de l'évolution de la relation de chaque couple selon des critères observables. • L'évolution des habiletés des participants est mesurée en référence au programme fédéral des savoirs éthologiques 1 et 2. • La progression est ajustée en cohérence avec l'évaluation des acquis et/ou des difficultés des participants, notamment des personnes en situation de handicap.